

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1929)

Heft: 389

Rubrik: Home news

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PERSONALKONFLIKT AN DEN SCHWEIZER BÜHNEN.—Zwischen den schweizerischen Theaterdirektoren als Arbeitgebern und dem darstellenden Personal (Solo und Chor) besteht seit dem Jahre 1922 ein Tarifvertrag auf der Grundlage der Bestimmungen des schweizerischen Obligationenrechtes über den Gesamtarbeitsvertrag. Nach diesem Vertrag sind die Anstellungsverhältnisse der darstellenden Mitglieder in einer das Personal-

befriedigenden Weise geregelt. Dieser Gesamtarbeitsvertrag ist durch die Arbeitgeber Ende Dezember 1928 auf Ende Juni 1929 gekündigt worden. Am 27. März fand unter dem Vorsitz von Dr. Escher, Präsident des zürcherischen Obergerichtes, eine Sitzung des Vertragsausschusses statt, zu welcher die Direktoren nicht erschienen; sie hatten dem Präsidenten auch die Abänderungsvorschläge nicht bekannt gegeben. Damit ist nun ein offener Konflikt zwischen den beiden bisherigen Vertragsparteien ausgebrochen. N.

HERKUNFTSBEZEICHNUNG FÜR KÄSE.—Die Frage der Herkunftsbezeichnung von Käse ist lebhaft umstritten. Die Meinungen gehen darüber auseinander, ob diese Herkunftsbezeichnung sich auf das Erzeugungsland oder auf die Fabrikationsart beziehen solle. Für die Schweiz ist es von besonderer Wichtigkeit, wie diese Frage entschieden wird, da berühmte Schweizer Käsearten auch im Ausland unter der gleichen Bezeichnung hergestellt werden. Die Schweiz hat alles Interesse daran, dass z. B. der weltbekannte Emmentalerkäse unter dieser Bezeichnung nur in der Schweiz hergestellt werden kann.

Am 15. Mai findet nun in Rom eine internationale Konferenz über diese Frage statt, an der Bundesrat abgeordnet hat: Minister Wagnière in Rom, Professor Burri in Bern, Prof. Peter, Direktor der Molkereischule Rütli, Direktor Wyssmann von der Käseunion A.-G., und Bretscher, Sekretär des Zentralverbandes Schweizerischer Milchproduzenten. N.

EHRUNG.—Der in Paris lebende Herr Fritz Waespi, Bürger von Wattwil, ist von der französischen Regierung in Anerkennung seiner Verdienste als Förderer der Kolonie Indo-China zum Ritter der Ehrenlegion ernannt worden. Nach dem Besuch der Schulen in Wattwil, einschliesslich der Webschule, und nach Absolvierung einer kaufmännischen Lehrzeit kam Herr Waespi nach dem fern Osten, wo er sich während seiner mehr als 20-jährigen Tätigkeit zum Leiter einer grossen französischen Handelsgesellschaft in Saigon emporgearbeitet hat. St.

UNFAELLE UND VERBRECHEN.—In der Buchdruckerei Dr. Weder in Rorschach geriet der Maschinenmeister K. Fröhlich mit einer Hand in die Walzen einer Buchdruckmaschine. Der Verunglückte, der verheiratet und erst 34 Jahre alt war, ist im Kantonsspital an Starrkrampf gestorben. St.

AARAU.—Die Bau- und Möbelschreinerei Diener & Ith in Untermythen, die zwölf Arbeiter beschäftigte, ist fast vollständig abgebrannt. Durch das Verbrennen einer grösseren Anzahl fertiger und halbfertiger Möbelsücke erleiden die Besitzer bedeutenden Schaden. Der Brand wird auf einen Ofen im Trockenraum oder auf einen Kamindefekt zurückgeführt. Der Schaden an Gebäulichkeiten und Mobiliar dürfte sich auf gegen 40,000 Fr. belaufen. St.

LUZERN.—Im Dorfe Hasle ist am Dienstag früh das Wohnhaus des Gottfried Duss, Bäcker und Handlung, vollständig abgebrannt. Als das Feuer bemerkt wurde, war es schon so weit fortgeschritten, dass sich die Bewohner nur mit Not in Sicherheit bringen konnten. Alles Mobiliar und ein Teil der Geschäftsware blieb in den Flammen. St.

BADEN.—Das von zwei Familien bewohnte und zu 24,000 Fr. versicherte Wohnhaus mit fast neuer Scheune des Landwirts H. Brömmann auf Homberg (Gemeinde Obersiggenthal) ist vollständig abgebrannt. Die Lebeware, ein Teil des Mobiliars und die vom Feuer beschädigten landwirtschaftlichen Maschinen konnten gerettet werden. Die Entstehung des Brandes wird auf den Backofen zurückgeführt. St.

VERHAFTUNG VON BANKNOTENFÄLSCHERN.—Die Basler Polizei ist einer Banknotenfälscherbande auf die Spur gekommen, die ihre verbrecherische Tätigkeit von Zürich aus betreibt. Am Mittwochnachmittag gab eine gut gekleidete Frauensperson in einem Geschäft an der Gerbergasse in Basel, woselbst sie für einige Franken Waren gekauft hatte, eine schweizerische Fünfhundertfrankennote ab, die der Geschäftsinhaber sofort verdächtig vorkam. Unter dem Vorwand, die Note wechseln lassen zu müssen, sandte sie den Ausläufer mit der Banknote zum Postcheckbureau der in der Nähe gelegenen Hauptpost. Dort wurde die Fünfhundertfrankennote als sehr raffinierte Fälschung erkannt und beschlagnahmt. Die sofort benachrichtigte Abteilung für Strafsachen ordnete die Verhaftung der auf das Herausgeld wartenden Frauensperson an. Die Verhaftete wurde auf dem Lohnhof einem strengen Verhör und einer Leibesvisitation unterzogen, wobei weitere fünf Fälschungen von schweizerischen Banknoten zum Vorschein kamen. Es konnte ferner festgestellt werden, dass die verhaftete Frauensperson, die sich als eine aus der Ostschweiz stammende Serviertochter ausgab, in drei weiteren Verkaufsgeschäften im Zentrum der Stadt falsche Fünfhundertfrankennoten ausgegeben und dafür den Restbetrag in Empfang genommen hat. Nach anfänglichem Leugnen be-

quente sich schliesslich die Serviertochter unter der Wucht des gegen sie gesammelten Indizienmaterials zu einem Geständnis.

Dank dem energischen Vorgehen der baselstädtischen Abteilung für Strafsachen konnte in Zürich eine Reihe von Personen ausfindig gemacht werden, die mit der in Basel verhafteten Serviertochter in krimineller Beziehung stehen. Eine durch die Zürcher Polizei in der Wohnung eines angeblichen Ingenieurs aus Buchs durchgeführte Haussuchung führte zur Auffindung einer Fälscherwerkstatt mit den Druckplatten und von 50 weiteren gefälschten schweizerischen Fünfhunderternoten. Der angebliche Ingenieur heisst Eugen Forster, ist gelernter Photograph und betrieb ein sogenanntes technisches Bureau an der Wehnhälerstrasse 22, wo er zu diesem Zwecke eine Dreizimmerwohnung gemietet hatte. Sein eigentlicher Wohnsitz ist in Zürich 2. Mit einer aus Wien stammenden Kellnerin namens Paula Jungwirth unterhielt er schon seit längerer Zeit ein Verhältnis. Da er sich fortgesetzt in finanzieller Bedrängnis befand, entschloss er sich, falsche 500 Fr. Noten herzustellen. Er hatte darin eine gewisse Übung, da er schon in der Kriegszeit als Banknotenfälscher bestraft worden ist. Mit der Herstellung der 500er Noten hatte er im November letzten Jahres begonnen. Im Verlauf dieser Woche war er so weit damit gekommen, dass er mit der Absetzung beginnen wollte. Die Noten sind nicht gut gelungen; besonders die Köpfe sind schlecht, und auch die Stickerin auf der Rückseite ist sehr mangelhaft.

Am letzten Mittwoch reiste er mit der Jungwirth nach Basel und gab ihr eine Note mit dem Auftrag, sie in einem Geschäft um zu wechseln, indem sie eine Kleinigkeit kaufe. Das erste mal ging es gut. Daraufhin gab er ihr vier bis fünf weitere Noten und wartete auf sie in einem Restaurant. Als sie nicht mehr zurückkehrte, sagte er sich, dass sie verhaftet worden sein müsse, weshalb er den nächsten Zug nach Zürich bestieg, sofort in sein technisches Bureau eilte und mit der Vernichtung des kompromittierenden Materials begann. Morgens 2 Uhr kam er an und arbeitete die ganze Nacht am Abschleifen der Steine, Zerstören der Platten, Verbrennen des Papiers usw.

Mittlerweise war am Mittwochabend ein Telegramm aus Basel über die Verhaftung der Jungwirth an die Zürcher Polizei eingetroffen. In der Wohnung der Jungwirth ergab sich nichts Belastendes, hingegen konnte man die Tatsache feststellen, dass Forster an der Wehnhälerstrasse ein technisches Bureau für Erfindungen usw. besass. Als man zu ihm kam, war er noch mitten in der Vernichtungsarbeit, verbrannte Papiere und Zeichnungen, die von den Fälschereien herrührten. Man fand gegen 60 500-Frankennoten bei ihm, ferner gegen 50 Photographen- und Kupferdruckplatten, da er anfänglich versucht hatte, auf dem Wege des Kupferdruckes die Noten herzustellen. Als ihm dies nicht gelang, ging er zum Steindruck über. Ferner fand man eine Tiegeldruck- und eine Steindruckpresse, Reproduktionsmaterial und ein ganzes Lager von Chemikalien, das er für seine Zwecke benötigte. Er arbeitete viel während der Nacht. Z.

BASEL.—Am Karfreitag starb im Alter von 59 Jahren Veterinär-Oberschleutnant Albert Keller, Mitinhaber des Basler Transportunternehmens Keller A.-G. Bis Ende 1928 war Keller Platzpferdearzt und erster Einschätzungsexperte in Basel. Z.

SCHAFFHAUSEN.—Hier starb im Alter von 79 Jahren Herr Emil Frauenfelder, alt Staatsanwalt. Der Verstorbenen hat seinerzeit im schaffhauserischen Staatsleben eine grosse Rolle gespielt; er war der Bruder des bekannten Philanthropen Pfarrer Eduard Frauenfelder. Z.

LE MAJOR ALBERT GUIGNARD.—Nous avons appris avec chagrin le décès du major Albert Guignard, qui vient de succomber au mal inexorable dont il souffrait depuis longtemps.

Bourgeois de l'Isle et du Lieu, il était né à Lausanne le 14 janvier 1885. Il fut d'abord secrétaire à la Chancellerie cantonale et en cette qualité fut chargé jusqu'aux dernières élections fédérales de diriger le dépouillement; il s'acquittait de ses fonctions avec beaucoup de soin et d'habileté. A la mort du capitaine Bertholet, Albert Guignard fut nommé commandant d'arrondissement.

Lieutenant le 9 décembre 1905, premier lieutenant le 24 décembre 1909, capitaine le 31 décembre 1915, il reçut le grade de major le 31 décembre 1922, commandant du bataillon 166 d'infanterie de forteresse.

Excellent chef, plein d'entrain et de bonté, Albert Guignard avait su se faire aimer de ses hommes, singulièrement de sa compagnie d'I. Mont, III/9, qu'il commanda pendant la seconde partie de la mobilisation de guerre. Il avait à un degré très élevé le don de fermeté bienveillante et le souci de maintenir le moral de sa troupe.

Tous ceux qui ont eu le privilège de servir sous ses ordres garderont de lui le plus fidèle et le plus amical des souvenirs.

GROS INCENDIE EN VALAIS.—Un incendie survenu samedi dernier a réduit en cendres

quatre maisons d'habitation et six granges-écuries dans l'un des hameaux de la commune de Büsch, en face de Rarogne, à 1400 mètres d'altitude. Mais alors qu'on connaît, vingt-quatre heures plus tard, les incidents de l'expédition Byrd, au pôle sud, ce n'est qu'au bout d'une semaine qu'on a appris cet incendie par les journaux du Haut-Valais.

Le feu fut aperçu alors qu'il avait à peu près dévoré une grange, vers 16 heures. On donna l'alarme. Mais les hommes étaient presque tous à la plaine pour le travail des vignes. La pompe de Büsch fut mise en action, puis arrivèrent celles de Unterbach et de Eischol. Ce sont surtout des écoliers qui manœuvrèrent ces pompes, dit un de nos confrères. Les maisons étant très rapprochées, le feu fit des progrès rapides; outre les immeubles détruits, trois autres souffrirent plus ou moins; la moitié d'une maison put être sauvée. Vers huit heures du soir, on fut maître du sinistre. On n'en connaît pas la cause; peut-être une négligence, peut-être des enfants jouant avec des allumettes. Rien ou presque rien n'était assuré.

LE FRANÇAIS TEL QU'ON LE PARLE.—On entend parfois dans la rue de drôles de réflexions.

Une dame fort imposante, ayant atteint les limites de l'âge canonic, déambulait, l'autre matin, précédant un essaim de charmantes jeunes filles, qui riaient, pépiaient, parlaient ou plutôt s'exerçaient à parler disons... le français.

L'une d'elles s'avisa de poser cette question: "Madame, quand nous rentrer chez nous, est-ce que on reconnaîtra nous avoir appris français pas en France mais à Lausanne?"

Alors on entendit cette réponse faite avec la sérénité des consciences tranquilles et avec un fort accent du terroir: "Certainement non. On parle à Lausanne un français extrêmement pur. Du reste, en Suisse romande nous n'avons pas d'accent."

Hélas! Hélas! **PORTEURS DE FAUSSES LETTRES DE CREDIT, DEUX ETRANGERS SONT ARRETES.**—Lundi matin s'est présenté à l'Union de Banques suisses un individu disant s'appeler Wast. Il était porteur d'une lettre de crédit numérotée 15,586, datée du 15 mars 1928, au nominal de 2,800 dollars, émise par la First National Bank of Boston (succursale de Buenos-Aires). Cette lettre indiquait des paiements faits par diverses banques étrangères, ainsi que par l'agence Cook de Genève et une banque de la dite ville. Restait disponible une somme de 1,800 dollars.

Comme cette lettre venait à échéance le 31 mars 1929, le porteur demanda à l'Union de Banques si elle était disposée à négocier pour une prolongation auprès de la banque émettrice de Buenos-Aires. Apprenant que cela ne pouvait se faire, Wast demanda à prélever 1,700 dollars environ sous forme de "Travellers" chèques sur des banques américaines et en tranches de 50, 20 et 10 dollars.

Désagréablement impressionné par l'attitude et l'aspect de l'individu, M. Girardet, fondé de pouvoirs à l'U.B.S., fit différer tout paiement tout en demandant son passeport-argentin à Wast. Celui-ci fut prié de repasser dans l'après-midi pour retirer les chèques demandés.

Entre temps, on apprit que d'autres établissements de Lausanne avaient reçu une visite analogue et comme Wast téléphonait l'après-midi de l'Hôtel d'Angleterre à Ouchy, les recherches furent entamées de ce côté par la police de sûreté alertée. Cependant Wast, accompagné d'un complice avait quitté l'Hôtel précité en taxi. M. Monnerat, propriétaire, mis en éveil par l'U.B.S., réussit à les suivre monté dans sa propre voiture. Parvenu à l'avenue du Théâtre, il héla un agent de police qui grimpa sur son marche-pied. L'auto particulière dépassa le taxi dans lequel sauta l'agent.

Wast et son complice furent conduits au poste de Saint-François et fouillés.

Les trouvailles furent éblouissantes. Il y avait par exemple 9 exemplaires, absolument identiques et portant même numéro et mêmes sceaux, de la lettre de crédit présentée le matin à l'U.B.S. au montant de 2,800 dollars. Les portefeuilles contenaient environ Fr. 3000 suisses, 1,200 dollars, un certain nombre de coupures en livres sterling, etc.

Les deux faussaires ont été écroués. Nous apprenons que d'autres maisons de banque de Lausanne ont eu leur visite.

Si certains caissiers ont pu se laisser prendre au piège, il ne faut pas s'en étonner, car la fameuse lettre de crédit est une merveille de contrefaçon; papier, impression, timbres, etc., rien ne manque au tableau.

On suppose que l'affaire a des ramifications en Suisse. L'enquête ne fait que commencer.

UNE GRANDE COMMISSION FEDERALE A VEVEY.—La commission du Conseil national chargée d'examiner la gestion du Conseil fédéral siégera à Vevey à partir du 6 mai, sous la présidence de M. le conseiller national Hauser, de Bâle, et en présence des conseillers fédéraux qui viendront à tour de rôle défendre leur gestion si elle est attaquée et répondre à toutes les questions qui pourront leur être posées. Jusqu'au 6 mai, les diverses sous-commissions examineront à Berne, au Pa-

et rapporteront à Vevey à la grande commission qui siégera trois à quatre jours, peut-être plus. Mais fédéral, la gestion des différents départements

DANS LA MEDECINE.—Nous apprenons que M. le Dr. Charles Waegeli, un enfant de l'Etat-Chaux-de-Fonds, privatdoctent de gynécologie, a été nommé président local de la commission fédérale des examens de médecine du siège de Genève.

UN CITOYEN SUISSE GRAVEMENT LESE AU CHILI.—Le rapport de gestion du département politique dit que des négociations sont encore en cours avec le Chili au sujet de l'indemnité à payer à un ressortissant suisse M. Charles Bolomey pour le tort que lui a causé la mort de son fils Alfredo et les blessures reçues par son fils Carlos, ainsi qu'à titre de dédommagement pour le pillage de ses biens.

En effet, à la suite d'une contestation au sujet d'un droit de propriété, une banque chilienne obtint des autorités le concours d'un détachement de carabiniers pour expulser Charles Bolomey du domaine où il était établi depuis 1906 à Pellahuen, province de Malleco. Le 2 juillet 1927, un détachement commandé par un lieutenant envahit la demeure de Bolomey, fit, sans provocation de la part des habitants, usage de ses armes, tua le jeune Alfredo Bolomey, blessa grièvement son frère aîné Carlos et se livra au pillage de la propriété.

Ce drame fit l'objet de nombreuses démarches du consulat de Suisse à Valdivia et de représentations diplomatiques du ministre de Suisse à Buenos-Aires, également accrédité au Chili.

Fin décembre 1928, la cour martiale de Valdivia a condamné le lieutenant fautif pour homicide d'Alfredo Bolomey à 5 ans de prison auxquels s'ajoutera un emprisonnement de 541 jours pour lésions corporelles causées à Carlos Bolomey.

QUOTATIONS from the SWISS STOCK EXCHANGES

BONDS.	Mar. 25		Apr. 2	
Confederation 3% 1903	85.60		85.50	
" 5% 1917, VIII Mob. Ln	101.05		101.25	
Federal Railways 3 1/2% A-K	87.10		87.25	
" 1924 IV Elect. Ln.	102.00		102.50	
SHARES.	Mar. 25		Apr. 2	
	Nom.			
Swiss Bank Corporation	Fr. 500	Fr. 813	Fr. 815	
Credit Suisse	500	941	955	
Union de Banques Suisses	500	707	702	
Société pour l'Industrie Chimique	1000	3440	3460	
Fabrique Chimique ci-dev. Sandoz	1000	4680	4700	
Soc. Ind. pour la Schappe	1000	4310	4350	
S.A. Brown Boveri	350	560	570	
C. F. Bally	1000	1405	1390	
Nestlé & Anglo-Swiss Cond. Mlk. Co.	200	542	547	
Entreprises Suisse S.A.-K	1000	1260	1280	
Comp. de Navigation sur le Lac Léman	500	517	510	
Linolenn A.G. Giubiasco	100	338	343	
Maschinenfabrik Oerlikon	500	845	845	

DERNIERES CONVERSATIONS DE SAINT-HELENE.

NAPOLEON 1er ET LA SUISSE.

Bien que ce ne soit plus que de l'histoire lointaine, ces conversations, que Monsieur Ernest d'Hauterive nous présente dans la "Revue des Deux Mondes" et qui avaient été précieusement conservées par le Gd. Maréchal Bertrand, ne manquent pas d'intérêt pour nous Suisses. Dans sa retraite forcée où le sort ingrat de la défaite militaire l'oblige à finir ses jours, l'Empereur songe à l'influence que sa famille peut encore exercer dans le monde. Les 22, 24, 25 et 26 avril 1821, donc quelques jours avant sa mort, l'Empereur commentant son testament devant le Gd. Maréchal Bertrand et parlant de sa famille et des pays où celle-ci devrait, à son avis, s'établir et y gagner de l'influence, mentionne la Suisse à plusieurs reprises. Nous croyons intéresser les lecteurs du *Swiss Observer* en reproduisant ici la partie des commentaires ayant trait à notre pays.

A propos de son fils, l'Empereur estime "qu'il était naturellement placé en Autriche, etc., mais que s'il était forcé de quitter l'Autriche, la Suisse paraissait être le pays où il pouvait le plus convenablement se fixer, qu'il devait se faire inscrire sur le livre d'or des oligarques de Berne; que cela valait mieux que l'Amérique, que c'était toujours une grande affaire de changer d'hémisphère et de climat."

Au sujet de sa famille, il est longuement question d'Italie, mais la Suisse a sa part d'attention comme on va le voir des commentaires suivants que nous reproduisons textuellement. Voici comment l'Empereur s'exprime:—

"Que sa famille ne pouvait s'établir que dans une théocratie comme Rome ou dans une république comme la Suisse, qui avait une certaine consistance et une force suffisante pour faire respecter son indépendance, au lieu qu'à Lucques on n'avait pas réellement de protection;

"qu'en se faisant oligarque de Berne ou d'un autre canton, on était indépendant, on ne devait rien à personne; que là les membres de sa famille pouvaient conserver leur dignité;

"que si le prince Jérôme (Roi de Westphalie) parce que sa femme était protestante, ne voulait pas

A SWISS SOCIAL EXPERIMENT.

(From the *Irish Statesman*.)

At the present time, when the economic situation is agitating governments, and the solution of the unemployment problem is a pressing need, it might not be inappropriate to consider a scheme which has proved so successful, from a reconstructive and economic standpoint, viz., the agricultural penal colonies of Switzerland. In these it is possible for unemployed ex-prisoners to find work, and men who have committed a crime against society have the opportunity of engaging in an occupation which is healthy, and uses their bodily strength, and enlarges their knowledge. To many of these this time of instruction and work on the land has become the turning point, and laid the foundation of a new, honourable, and active life.

The following is a brief account of the development of the penal colony at Witzwil, situated on the borders of Lake Neuchâtel, taken mostly from pamphlets and reports printed in the workshops of the colony, from which is also issued a monthly journal—part in German and part in French.

This farm colony is the result of the work of prisoners and unemployed on land acquired thirty-seven years ago by the Canton of Berne. In 1895, when the necessary buildings were completed, the management was taken over by Director Otto Kellerhals, with thirteen officials, and eighty men; the number of men soon increased to two hundred and fifty, and later to four hundred.

The estate consisted of about 2,000 acres of land, the greater part of it—more than four-fifths—being pure turf (peat) soil. The sale of turf in one of the war-time years amounted to £4,000; now it is used almost entirely in the kitchen and for heating the establishment, and cutting it gives useful occupation for slack times.

One of the first considerations in preparing the moorland for cultivation had to be the carrying out of a drainage scheme, as the turf soil contains a considerable amount of water. Whilst the cultivation of vegetables in fields is successfully carried out in a well manured turf soil, for garden vegetables, and especially for the extensive cultivation of asparagus, sandy soil near the lake is used. This soil must be made richer by manuring it a great deal; and, in order to do this, an experiment was made, in which the sweepings of the streets in the town of Berne were used, with astonishingly good results.

The yearly increase in the products marketed is the best proof of the success of the agricultural work in the Colony. In the first year—1895—the sales of livestock, crops, etc., amounted to £1,630, and in 1924 to £47,800, the intervening years show-

venir à Rome, il pouvait s'établir en Suisse; que Trieste était un pays borgne; qu'on serait flatté et content de le voir à Berne; qu'il pouvait y porter 5 ou 6 millions, qu'on ne savait pas s'il n'en apporterait pas 40; qu'en tout pays et en Suisse surtout on était bien aise de voir arriver de l'argent; que là il pouvait être indépendant; qu'il fallait se faire inscrire sur le livre d'or, mais qu'il devait faire son arrangement d'avance et ne pas manquer à cela; qu'il devait s'allier par ses enfants aux principales familles du pays; que sa fille ou celle de Joseph (Roi de Naples) pouvait épouser le jeune Watteville, l'officier d'ordonnance; que Berne était préférable à tout autre canton, que c'était le principal;

"qu'il ne savait pas si, ses enfants étant catholiques, cela ne serait pas un obstacle pour Berne; que dans ce cas il pourrait s'établir dans un autre canton, Zurich ou Fribourg, que cependant il fallait tâcher que ce fût Berne avant tout;

"qu'il pouvait avoir une maison de campagne sur le lac de Genève, de Neuchâtel ou de Zurich, ou dans le pays de Vaud où on parlait français, à douze lieues de sa résidence; qu'il y avait des positions très agréables et de belles habitations toutes construites, des propriétaires ayant 60 mille livres de rente;

"que Genève même était une ville agréable où tout le monde parlait français; qu'on pouvait être Magnifique de Genève; que c'était beaucoup de ne dépendre et de n'avoir d'obligation à personne; que cette situation était la seule qui convint à sa famille.

"Reine Caroline.—Que si la reine Caroline ne pouvait être à Rome, à cause du voisinage de Naples et que sa sûreté y fût compromise, elle devait s'établir en Suisse et dans un autre canton que Jérôme, à Zurich;

"que tout ce qu'il avait dit à Jérôme s'appliquait à la reine Caroline, tant sur la manière d'établir ses enfants, que pour les maisons de campagne; qu'ils pouvaient ainsi s'emparer des principales familles de la Suisse.

"Joseph.—Que Joseph étant établi en Amérique, s'y plaisait peut-être et désirerait s'y fixer; qu'alors il préférerait naturellement y établir ses filles pour les avoir près de lui; qu'il n'y avait guère là que des négociants; que cependant il y avait quelques familles, telles que les Washington, les Jefferson, qu'il pourrait avoir dans sa famille un président des Etats-Unis; que c'était une république et que cela était admissible;

ing a steady increase, with the exception of the years of the war and the two following, when, in 1918, the sum of £61,200 was reached. The Colony is not only self-supporting, but all costs of improvements have been covered by the work carried on in the Colony, and no extra funds have been required.

The extent of these improvements and buildings is shown by the fact that the estate, which cost about £73,500, including the first buildings for eighty prisoners and staff, is now valued at about £200,000. At present five hundred people live on the Colony, and the buildings to accommodate this increase, besides workshops and farm buildings, were put up by the prisoners and staff. In addition to this, the institution has a deposit of £68,000 to its credit at the State bank.

A factor contributing to the economic success of the Colony is that the guards work as foremen, thus earning their salaries, and making the best use of unskilled labour. There are some fifty officers who work with the four hundred men. Work is done in the modern way, using machinery, but now that there is not so much building to be done, more labour is available than is actually required, and it is a tribute to the efficiency of the management that, even in these circumstances, several thousand pounds are regularly paid to the State for rents, taxes and interest, and small cash payments are made to prisoners—these amounting to £1,134 in 1927.

In opinions which I have heard expressed at Geneva and elsewhere, the unprecedented success of the Witzwil enterprise, both moral and economic, is largely attributed to the personal influence and ability of the director and his wife.

The transformation of the uncultivated land into fruitful fields and meadows was carried out through labour which, at the same time, proved a means of instruction to the men. Besides the farm work, there were the drainage scheme, the making of roads, buildings, electrical requirements, etc., and the following trades are taught on the Colony: Blacksmiths' and ironwork, shoe and bootmaking, bookbinding, basket-making, carpentry, painting and masons' work.

The industrial work is for the use of the Colony, or other Government institutions, between which there is a systematic exchange of products.

Every opportunity is offered to the occupants of the institution to acquire fresh knowledge and to enlarge their already existing capabilities. A large majority of the prisoners willingly placed their knowledge and abilities at the disposal of the institution. This active co-operation of the inmates also proves that the highest aim, namely, to make as many of them as possible into useful men, can be realised in this way.

"que cependant il préférerait Rome pour Joseph et qu'il y établît ses filles pour les raisons déjà dites;

"que si cependant il ne pouvait s'établir à Rome, il pouvait le faire en Suisse; qu'il préférerait la Suisse à l'Amérique;

"qu'il y serait bien, que tout ce qu'il avait dit relativement à Jérôme et à la Reine s'appliquait à lui; alors qu'ils seraient maîtres de la Suisse et qu'ils auraient certainement un landamman;

"Qu'il fallait que Madame comprît bien cela; qu'elle promît 300,000 francs à chacun de ses petits-enfants qui s'établiraient à Rome en Suisse; qu'ils pouvaient ainsi, avec une vingtaine de mariages, s'emparer de Rome et de la Suisse."

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer à Berne, de sure et obligeante source, le jeune Watteville, officier d'ordonnance dont l'Empereur parle, est selon toute probabilité, le fils de l'avoyer de Watteville de Landshtut. Le père avait été assez fréquemment en relations avec l'Empereur, étant l'auteur de la constitution donnée par Napoléon à la Suisse (Mediationsverfassung). Il a reçu de beaux cadeaux de Napoléon. Le fils avait d'abord été officier dans la garde prussienne. Après 1806, son père le fit passer au service de Napoléon. Il servait dans la cavalerie de la garde et fit effectivement officier d'ordonnance. L'Empereur oubliait cependant que Watteville qui appartient à la branche de famille qu'honore Madame Paravicini, l'épouse de notre distingué Ministre, mourut à la retraite de Russie en 1812. L'uniforme de Watteville est déposé au musée historique de Berne et son portrait retrouvé chez MM. Tschamer du Morillon également à Berne.

On se rend compte en lisant ces précieuses commentaires dans la "Revue des Deux Mondes" que Napoléon était soucieux de voir sa famille reprendre de l'ascendant au moins en Europe. A la vue des méfaits du chauvinisme économique, des multiples difficultés entravant le développement industriel et commercial, qui ne sont que le résultat inévitable de la pléthore de nations, il est permis de se demander si une hégémonie napoléonienne ne nous eût pas été plus bienfaisante! Le jeu de l'évolution ne nous eût-il pas donné par la suite une constitution satisfaisant les plus ardens fédéralistes, tout en comblant les vœux de ceux qui rêvent encore d'Etats-Unis d'Europe, et faisant de Genève, sinon le siège de la Société des Nations, du moins la Washington européenne! A.L.D.